



Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir

Union régionale

Ile de France

siège : 22 place de la République - 93140 BONDY

✉: 22 rue de l'Orme au Charron 77340 PONTAULT-COMBAULT

contact@ufcquechoisir-iledefrance.org

[www.ufcquechoisir-iledefrance.org](http://www.ufcquechoisir-iledefrance.org)

Le 10 février 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE REGIONAL

### **RER A : non à la punition collective des usagers !**

Le dernier jeudi du mois de janvier 2015, le RER A s'est brutalement arrêté en raison d'un « droit de retrait », mettant dans l'embarras des milliers d'usagers paisibles pris par surprise.

Une situation pire qu'une grève : aucun préavis, aucun service minimum, et donc peu respectueuse des usagers.

La position de l'UFC Que Choisir Ile de France est claire :

OUI à l'action de groupe des usagers (par exemple pour l'indemnisation)

NON à la punition de groupe !

L'UFC Que Choisir Ile de France condamne absolument toutes les agressions dans les transports, qu'elles visent les voyageurs, les agents des services publics ou des indépendants comme par exemple les chauffeurs de taxis.

L'UFC Que Choisir Ile de France est solidaire de toutes les victimes et les associations locales UFC Que Choisir vont proposer des affiches dans le cadre de l'expérience d'affichage associatif dans les gares.

A cette occasion l'UFC Que Choisir Ile de France, constate l'inadaptation des sites d'itinéraires à ce type d'évènement pour trouver un itinéraire alternatif de transports en commun.

Par exemple sur « vianavigo » on peut faire une recherche d'itinéraire en décochant RER, mais cela élimine aussi les lignes RER qui fonctionnent.

Depuis cet évènement l'UFC Que Choisir Ile de France n'a pas entendu parler d'indemnisation réelle des voyageurs.